CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville.
Coin St-Charles et Canal.
Depot de Passagers,
Tête de l'Avenue Esplanade
TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs. arrivées

Express de la Californie.
No 20....8:40 p. m. No 19....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique.
No 18....9:00 a. m. No 17....6:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Semi-Weekly Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les jeudis, vendredis et dimanches soirs pour San Francisco irectement. fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
NEW ORLEANS & NORTH EASTERN R.R
ALABAMA & VICKSBURG RY
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans.	6:00 p.m.	7:00 a.m
Arrive à Meridian...	11:50 p.m.	1:35 p.m
Part de Meridian.....	12:01 a.m.	
Arrive à Birmingham	4:20 a.m.	
Arrive à Chattanooga	8:20 a.m.	
Arrive à Lexington..	5:10 p.m.	
Arrive à Cincinnati..	7:30 p.m.	

Seulement 25 1/2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Va., Washington, D. C., seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.
W. STOMS, GEO. H. SMITH,
Ass't Gen. Pass. Agent. G. P. A.
1er jan—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 13 nov 1898.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M.
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule.

Fast Mail.
No 2, départ 7:20 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 7:20 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M.
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Express.
No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:15 P. M.
Pour St-Louis et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.
No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 8:30 A. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R
No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 11:40 A. M.
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.
No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg. Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.
No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9:20 A. M.
S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Commune.
W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A.
Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.
28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No. Arrivées	No. Departs
1 fast line.... 7:15 pm	2 fast m'l. 7:45 pm
3 fast mail ...7:40 am	4 limited. 11:15 am
5 limited 8:10 pm	6 fast line ..7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex) 8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex 4:00pm
9 Coast pas (dim seulement) 9:25 pm	10 Coast pas [dim seulement] 8:05 am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1mars—au 31 déc

MAGASIN DU
BON MARCHE
313 Rue Royale,
F. ADRIEN BRUNET,
HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises. dont je défie toute concurrence.

46c97—1

PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Nicolina Sciambra.

No 57,542—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue de la Commune, MERCREDI, le 23 novembre 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan du New Orleans Real Estate Exchange, No 717 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Theard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 18 octobre 1898, pour le compte de ladite succession, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, moyens, privilèges et appartenances y appartenant ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, et désigné par le numéro un de l'ilet numéro quatorze, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 25 mai 1848; ledit lot mesure 30 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine par 81 pieds 1 ligne de profondeur et de face sur la rue Rocheblave. 81 pieds 3 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 29 pieds 11 pouces 1 ligne de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une maison à un étage avec les dépendences,

Termes et Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur d'assumer le paiement des taxes d'Etat pour l'année 1898 en sus de son enchère.

Acte de vente pardevant Felix J. Puig, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
23 oct—23 30—nov 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Cottage

1114 rue Trémé, entre les rues Ursulines et Chemin du Bayou,

Loué à raison de $13 par mois.

Succession de Veuve J. P. Montaguet.

No 57,406—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER, — Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813, rue Commune, —

Mercredi, 16 Novembre 1898,

à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la

Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans,

No 717 rue COMMUNE, entre les rues ST. CHARLES et CARONDELET, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant en congé, en date du 11 octobre 1898, pour le compte de ladite succession, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Trémé, second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Trémé, maintenant Liberté, St-Claude et Ursulines et le Chemin du Bayou, faisant partie du lot désigné par le No 22, sur un plan fait par J. Pilié et ladite portion de terre mesurant en mesure française 27 pieds de face à la rue Trémé, maintenant Liberté, sur 50 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un charmant cottage ayant cinq chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, et connu par le numéro municipal 1114 rue TREME.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec les liens et privilèges du vendeur sur la dite probriété portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, l'acte de vente sera aux frais des acquéreurs et passé pardevant John R. Légier, notaire, et devra contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité quant au paiement des honoraires d'avocats et du transfert des polices d'assurance, l'acquéreur devra déposer 10 0/0 du prix d'adjudication comme garantie, avec l'encanteur pour lier la vente, et payer les taxes pour l'année 1898 en plus et au-delà du prix d'adjudication.
16 oct—16 23 30—nov 6 13 16

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELIGIBLE COTTAGE SIMPLE
No 1812 rue Orléans,
Entre les rues Derbigny et Roman,

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur —Bureau 838 rue Commune— MARDI, le 22 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté le 11 octobre 1898, et rendu dans la succession de François Bellaire, ou Belaire, ou Bellair, No 57,454 du docket de ladite Cour,

Le désirable cottage No 1812 rue Orléans, décrit comme suit: Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans cette partie autrefois connue comme le faubourg Trémé dans l'ilet compris entre et borné par les rues Orléans, Roman, St-Pierre et Derbigny, formant une partie du lot de terre désigné par le No 4 de l'ilet No 56, sur un plan dessé par J. Pilié, le 1er mai 1850, et déposé en l'étude de D. McCay, autrefois un notaire dans cette ville, ladite portion de terre mesurant 27 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 57 pieds, et est borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Pessabon, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Edmond et autre propriété. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y en a doit être représenté par des billets à recevoir payables un an après date à 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, avec les clauses usuelles d'hypothèque lien de vendeur et assurances; les taxes de 1898 doivent être payées par l'acquéreur et l'acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 oct—20 23 30—nov 6 13 22

Edward Ranquetat.

Chapeaux! Chapeaux! Chapeaux!

EN VERTU DE ET AGISSANT SOUS l'acte No 124 de 1890 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, acte autorisant et régularisant la vente par des porteurs publics (Common Carriers) de tout fret non réclamé, etc, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 22 novembre 1898 à 10 heures du matin, dans le magasin No 518 rue Magasins.

KOHN-WEIL & CO..
N. O. 4 Caisses de Chapeaux.
EDWARD RANQUETAT. Encanteur.
11 nov—[illegible] 17 22

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE NO 623 RUE JOHNSON.

Dans l'affaire de la succession de Edward Casserly et sa fille, Marie Casserly, No 57,343 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, et la succession de Veuve Edw. Casserly. No 57,344 du dossier de la même cour, Division B,

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 336, rue Carondelet, le MARDI, 15 novembre 1898, à midi, à la Bourse, 840 et 842 rue Commune, où sur les plans figurent les dimensions et autres particularités, conformément à deux ordres divers de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, datés et signés le 10 octobre 1898, et rendus dans les successions ci-dessus intitulées et numérotées, autorisant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre aux enchères publiques, après les délais légaux usuels, les propriétés suivantes, à savoir:

"Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet numéro "Quatre-Vingt", maintenant ilet No 499, borné par les rues Poydras. Perdido, Prieur et Johnson et désigné comme lot No Quatorze dudit ilet et mesurant vingt-neuf pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Johnson sur cent cinquante-et-un pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan fait par Bringier, voyer. en date du 20 avril 1839 et déposé dans l'étude de L. Mc Cay, ancien notaire. ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte. Les améliorations consistent en un cottage en bois, ardoisé, portant le numéro municipal ci-dessus décrit, avec une bâtisse en bois dans le fond. La bâtisse de devant contient quatre chambres et cuisine. La bâtisse du fond contient quatre chambres, hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente et assumer les taxes de l'année 1899; acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 Oct—13 14 15 16 23 30—nov 6 13 14 15

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux nouveaux cottages doubles Nos 3630 et 3632 rue Laurel, encoignure Antonine, et Nos 633 et 635 rue Eléonore, encoignure Constance. Aussi, deux lots sur la rue Eléonore près Patton. A l'encan, JEUDI, le 8 décembre 1898; dans l'affaire de la succession de Fred. J. Beyer,

No 57,463 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH— J. P. Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 8 décembre 1898. à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à deux ordres séparés, un rendu et signé le 21 octobre 1898, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé et l'autre rendu et signé le 27 octobre 1898, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée; il sera vendu aux enchères publiques la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine pièce ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 155, borné par les rues Foucher, Antonine, Laurel et Annonciation, ladite portion de terre est composée des façades des lots 17, 18 et 19, d'après le devis annexé à un acte de vente pardevant Frédérick Deibel, notaire, le 4ème jour de juin 1892. Ladite portion formant l'encoignure des rues Laurel et Antonine, et mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 93 pieds entre lignes parallèles.

2°. Deux certaines pièces ou portions de terre, divisées en quatre lots, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 83, borné par l'avenue Nashville, les rues Eléonore, Constance et Patton; lesdits lots sont désignés par les numéros ou lettres C, D, G et H. Lesdits lots C et D mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Eléonore, sur 105 pieds de profondeur. Les lots G et H mesurant chacun 28 pieds de face à la rue Eléonore, sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot H forme l'encoignure des rues Constance et Eléonore. Le tout d'après devis annexé à un acte d'hypothèque pardevant Fred. Deibel, notaire, le 27 septembre 1895.

Conditions—Comptant: Les acquéreurs assumant toutes les taxes pour l'année 1898, au dessus et en plus du prix d'adjudication, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente, et payer pour les actes de ventes pardevant Fred. Deibel, notaire.
6 nov—6 13 20 27—déc 4 8

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nouvelles Fontaines pour Bière,

Glacières, Pompes à air, Jauges à Bière doubles, Bois de Charpente assortis, Bureau avec fermoirs à roulettes, Presses à copier, Chaises, lot d'Outils, etc., Divers.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MERCREDI, 23 novembre 1898, à 11 heures A. M., au magasin No 431 rue de Chartres, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 10 novembre 1898, dans l'affaire et pour le compte de la succession de F. F. Taube, No 57,661 du dossier de ladite cour, il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Un lot de fontaines à glacer la bière, etc., d'après l'inventaire.
Conditions—Comptant.
12 nov—12 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété No 2426 Rue St-Pierre.

Succession de William Davenport et son épouse.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 15 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division E, maintenant en congé, en date du 14 octobre 1898 in re, succession de Wm Davenport et épouse. Dossier No 46512, il sera vendu aux enchères publiques

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent, située dans le Second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Tonti Rocheblave et la Promenade Carondelet, et mesurant 14 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue St-Pierre, sur 100 pieds de profondeur, étant la moitié du lot No 4. étant la plus rapprochée de la rue Rocheblave et connue comme le numéro municipal 2426 rue St-Pierre.

Termes—La moitié ou plus comptant, la balance dans un an; les paiements différés portant intérêt au taux de 8 pour cent par an avec les clauses usuelles de sécurité et d'assurance. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Zengel, notaire. Un dépôt exigé au moment de l'adjudication.
16 oct—16 23 30—nov 6 13 à date

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 22 Novembre 1898.

Succession de Veuve J. B. Marmouget.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.—Bureau No. 629 rue Commune—MARDI, 22 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un ordre rendu et signé le 17 octobre 1898, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la succession de Mme Vve J. B. Marmouget, No 57,148, du dossier de la susdite Cour. à l'encan il sera vendu—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues North Broad, North Dorgenois. Dumaine et St-Philippe, et ledit morceau ou portion de terre mesure (58) cinquante-huit pieds (3) trois pouces de face à la rue North Broad sur (100) cent pieds de profondeur, la dite portion de terre est composée du tout du lot original No 4 et une partie du lot No 5. Les dits lots originaux Nos 4 et 5 se touchent. Le tout au pied américain.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent de deux jolis cottages en bois simples ayant en tout sept chambres, cuve, puits, etc., et connu par le numéro municipal 916 rue North Broad, avec toutes les facilités environnantes.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final, divisés en coupons, au gré des intérêts de toutes les parties et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie, à savoir: le pact de non alienando, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procédure judiciaire pour en forcer la collection, le transfert de police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumera les taxes de 1898 en sus de son enchère, et de faire un dépôt de 10 pour cent dans les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Emile J. Barnett, notaire, au frais de l'acquéreur.
22 oct—22 23 30—nov 6 13 20 21 22

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.—MARDI, le 13 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 31 octobre 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession de John C Stewart et femme. No 57,589, la sus vente décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les améliorations, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par la lettre "B", borné par l'allée Jane, les rues Palmyre, White, Gasquet et Broad, désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan annexé à l'acte de vente en ceci: lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit: le lot No 12 trente pieds de face à l'allée Jane sur cent quatorze pieds sur la ligne de côté parallèle à la rue Palmyre, cent treize pieds onze pouces et une ligne sur la ligne le séparant du lot No 13, et le lot No 13. trente pieds de face à l'allée Jane, cent treize pieds onze pouces et une ligne sur la ligne le séparant du No 12, cent treize pieds dix pouces et deux lignes sur la ligne de côté parallèle à la rue Gasquet.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance en un an, huit pour cent d'intérêt, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat de 1898.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de la vente.
13nov—13 20 27—déc 4 11 13

LE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 1013 RUE MILAN,
Entre Camp et Chestnut.

Un des plus beaux voisinages dans le Sixième District, pavage en gravois sur la façade, et près des marchés, des chars, des églises et des écoles.

SUCCESSION DE MARY BARBARA GUTH

No 57,735—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 13 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE—Jas. A. Brennan, Encanteur. — Bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C. daté et signé le 10 novembre 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir.—

Un certain lot de terre avec les améliorations situé dans le Sixième District. dans l'ilet borné par les rues Milan, Camp, Chestnut et Marengo, désigné par le numéro quatre et mesurant d'après un plan dressé par A. L Phelps, voyer, daté le 15 février 1849: 29 pieds 1 pouce de face à la rue Milan sur 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent du joli cottage simple, contenant 4 grandes chambres et salle à manger vestibule, galerie de côté, etc. de la rue, grand hangar grande cour de côté et dans le fond, avec une jolie rue pavée sur la façade.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1898. un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Act de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 nov—12 13 20 27—déc 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Joli Cottage Substantiellement Bâti.

2856 rue Marais, entre les rues St Ferdinand et Presse

Contenant 4 grandes chambres, allée de voiture, grande cour, environné de toutes les commodités.

Succession de Frederick Schmidt et son épouse. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 57,489.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE. —Jas. A. Brennan, encanteur—Bureau 640 rue Gravier—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI, 6 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 846 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 27 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Marais, Presse et St Ferdinand; lequel lot forme une partie du lot original No 5 sur le plan du Faubourg Washington fait par Jos. Pilié en date du 1er juin 1831, déposé en l'étude de Charles Janin, ancien notaire en cette ville, par acte daté le 10 juin 1838, et mesurant trente pieds de face sur la rue Marais par une profondeur de cent dix huit pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et la même profondeur sur l'autre ligne de côté.

Conditions Comptant: L'acquéreur assumant et payant les taxes de 1898. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

Acte de vente pardevant R. J. Maloney N. P., aux frais des acquéreurs.
30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 4 5 6

VENTES A L'ENCAN

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

Encoignures pour les Affaires.

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES.

Dans des Voisinages où les Maisons se Louent Facilement.

Mme Bertha C. Pfaefflin, épouse de Henry A. Frye, vs Mme Sophie M. Pfaefflin, épouse de Frank Sandige.

No 57.303—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 15 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu et signé le 31 octobre 1898, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division "E". dans l'affaire ci dessus intitulée. les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

1° L'encoignure d'affaires établies Nos 3301 et 3303, rue Annonciation, coin nord-ouest de la rue Toledano consistant en un magasin en bois à un étage et résidence, contenant magasin et quatre chambres habitables hangar et grande cour. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville. désigné par le No 1 dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Toledano et l'avenue Louisiane, sur un plan du Faubourg Delachaise et Plaisance, formant l'encoignure des rues Annonciation et Toledano et mesurant 32 pieds de face sur la rue Annonciation par 102 pieds 10 pouces de profondeur et de face sur la rue Toledano.

Dans une section populaire de la ville près du fleuve et des chemins de fer assurant des affaires continuelles; un placement sûr et profitable.

2° Le cottage seul en bois à un étage No 2531 rue Rousseau, coin nord-est de la rue Troisième, contenant 5 chambres etc., dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St Thomas. Third et Deuxième. Le lot de terre est désigné par la lettre A conformément à un devis d'arpentage de H. W. W. Reynolds, voyer, en date du 7 novembre 1898 et mesurant 16 pieds de face sur la rue Rousseau par 104 pieds de profondeur et de face sur la rue Troisième entre lignes parallèles.

3o Le double cottage en bois, à un étage, Nos 2527 et 2529 rue Rousseau, adjoignant et dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, contenant 4 chambres, etc, de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre "B." conformément au dit devis d'arpentage par Reynolds, et mesure conformément 34 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Rousseau par 104 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le cottage simple en bois, à un étage, No 515 rue Troisième, attenant et dans les mêmes district et ilet que les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, contenant 3 chambres. galerie, hangar, etc. Le lot de terre conformément au susdit plan par Reynolds, est désigné par la lettre C, et mesure 21 pieds de face à la rue Troisième, sur 50 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans une bonne localité pour demeure ou pour un placement profitable.

5° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2313 et 2315 rue Rousseau, contenant 3 chambres, etc., de chaque côté, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St Thomas, Philippe et Soraparu. Le lot de terre est désigné par le No 75 sur un plan par H. Grant, voyer, et mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rousseau, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un bon placement.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un ou à un et deux ans de crédit pour des billets également garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans l'éventualité d'un procès pour forcer le recouvrement des billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Splendides Cottages dans le Sixieme District

Nos 722, 724, 728, 727 et 729 rue Aline,

Entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation.

Jacob Paul vs Otto Paul et als.

No 57.056—Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier — Le JEUDI, 8 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 3 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Aline, Tchoupitoulas, Delachaise et Annonciation, désigné par le No 8 sur un plan par Edgar Pilié, voyer, le 15 septembre 1884 annexé à un acte pardevant James Fahey, notaire, le 14 octobre 1884, et mesurant conformément audit plan, mesure américaine, 31' 3" de face à la rue Aline, 31' 4" 2''' de largeur dans le fond par une profondeur de 148' 9" 4''' sur la ligne du lot No 9 et 151' 2" 6''' sur la ligne du lot No 7.

Les améliorations consistent en un cottage double, Nos 727 et 729 rue Aline, contenant 4 chambres, citerne et hangar de chaque côté, et loué $10 par côté.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Aline, Tchoupitoulas, Foucher et Annonciation désignés par les Nos 6 et 7 sur le susdit plan de Pilié, voyer, et mesurant conformément au dit plan, M. A. chacun 31' 6" de face à la rue Aline sur 125' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage No 722 et 724 rue Aline contenant 4 chambres citerne et hangar de chaque côté, loué à $10 par côté et le cottage seul No 728 rue Aline, contenant 5 chambres, citerne et hangar dans la cour loué $14.00.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance au gré de l'acquéreur avec les billets portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date garantis par lien et hypothèque du vendeur, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité.

L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de 1898.

Actes de vente pardevant Geo C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent comptant pour lier la vente.
6 nov—6 10 13 17 20 24 27—déc 8

S. Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48.974—Division D.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles l'état des recettes et déboursés pour le mois de septembre 1898, présenté par Emanuel Steinhardt receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
4 nov—4 8 23

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

D. Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

SPECULATEURS! CAPITALISTES!

CHERCHEURS DE DEMEURES!

Première Grande Offre de cette Saison

DE LA

Propriété Productive, Cottage-Résidence

DANS LE CENTRE DU QUATRIEME DISTRICT,

SUR CES RUES POPULEUSES ET CENTRALES: PREMIÈRE, PLEASANT, HARMONIE ET ST-THOMAS.

MARDI, 13 DÉCEMBRE 1898.

SUCCESSION DE JOSEPH WEGMANN.

No 38,228—Cour Civile de District, Division D, Paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet—le MARDI 13 décembre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, portant la date et signé le 28 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu à l'encan, les propriétés foncières, comme suit:

No 1 UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 2; ledit lot étant la moitié du lot original No 7 dans l'ilet No 23, maintenant ilet No 55, borné par les rues St Thomas (anciennement Fulton) Huitième, Neuvième et Chippewa; lequel dit lot mesure 25 pieds de face à la rue St Thomas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan dressé par C. A. Hedin, architecte, et déposé dans le bureau de W. Y. Lewis, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme le **No 3111 RUE ST-THOMAS** et consistent en un cottage seul ayant 8 chambres et cabinet, cour pavée, etc.

No 2 UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Harmony et Annonciation et désigné par la lettre "C" sur un devis en date du 7 novembre 1898, fait par George De Armas, député-voyer de ville, ledit lot de terre forme l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesure 58 pieds 2 pouces de face sur la rue Chippewa 58 pieds de largeur dans le fond, par une profondeur et façade de 50 pieds 4 pouces sur la rue Pleasant et 50 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistent en une bâtisse seule en briques à un étage connue par les **Nos 3227 et 3231 RUE CHIPPEWA**, contenant 4 chambres et deux cabinets dépendances, etc.

No 3—UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite et désigné par la lettre "B" sur un devis en date du 7 novembre 1898 fait par Geo. De Armas, député voyer de ville; ledit lot de terre commence à une distance de 58 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesure 3 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Pleasant, la meme largeur dans le fond. sur une profondeur de 58 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double de bois ardoisé, connu par les **Nos 707 et 709 RUE PLEASANT**, contenant 2 chambres et cuisine, hangar, citerne, etc., de chaque côté.

No 4. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété deuxièmement décrite et désigné par la lettre "A," sur un devis en date du 7 novembre 1898, fait par Geo. DeArmas, député voyer de ville; ledit lot de terre commence à une distance de 89 pieds, six pouces et 4 lignes de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa, et mesure 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 58 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage en bois ardoisé, connu par les **NOS 711 et 713, RUE PLEASANT**, ayant de chaque côté 2 chambre et cuisine, hangar, citerne, etc.

No 5. UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, désigné par le No 3 et mesurant 32 pieds 6 pouces de face sur la rue Pleasant par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un double cottage en bois ardoisé connu par les **NOS 715 et 717, RUE PLEASANT**, ayant 4 chambres de chaque côté. hangar, citernes et cours briquetées

No 6. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, et désigné par la lettre "C" sur un devis de Geo. De Armas, député voyer de ville, en date du 2 novembre 1898; le dit lot mesure 16 pieds 10 pouces de face à la rue Pleasant, la même largeur dans le fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par le **No 719 RUE PLEASANT**, et consistent en un cottage seul ayant 4 chambres, hangar, citerne, et cour briquetée

No 7. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite; ledit lot est désigné par la lettre "B" sur un devis par Geo. De Armas, député voyer de ville, en date du 2 novembre 1898, et mesure 30 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant. 72 pieds 8 pouces sur une première ligne de profondeur vers la rue Annonciation, ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Annonciation 31 pieds, ensuite sur une ligne parallèle à la rue Pleasant 2 pieds. et 16 pieds 5 pouces sur une seconde ligne de profondeur et 120 pieds sur l'autre ligne de profondeur la plus rapprochée de la rue Chippewa et 34 pieds 6 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues par les **NOS 721 ET 723 RUE PLEASANT**, et consistent en un double cottage en bois ayant 4 chambres, hangar, citerne et cour pavée.

No 8. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE. avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite et désigné par la lettre "A" sur un devis en date du 2 novembre 1898, par George De Armas, député voyer de la ville; le dit lot mesure 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Pleasant, 120 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Annonciation. 72 pieds et 8 pouces sur une première profondeur la plus rapprochée à la rue Chippewa ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Annonciation 31 pieds; ensuite sur une ligne parallèle à la rue Pleasant 2 pieds 6 pouces 5 lignes sur une deuxième ligne de profondeur, et 27 pieds 2 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues par les **Nos 725 et 727 RUE PLEASANT**, et consistent en un double cottage ayant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne et cour pavée.

No 9. UNE CERTAINE PORTION OU MORCEAU DE TERRE. avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Tchoupitoulas, St-Thomas et Neuvième et désigné par la lettre "A," sur un devis fait par Geo. De Armas, député voyer de la ville, en date du 2 novembre 1898; ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Harmonie et St-Thomas, désigné par la lettre "B," et mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Harmonie, 29 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue St Thomas et 67 pieds 4 pouces sur l'autre ligne de profondeur.

Les améliorations consistent en un double cottage en bois, ardoisé, **No 421 et 423 RUE HARMONIE**, ayant de chaque côté 2 chambres et cuisine, hangar, etc.

No 10—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété neuvièmement décrite et désigné par la lettre "B" sur un devis en date du 2 novembre 1898 fait par Geo De Armas, député voyer de la ville, ledit lot commence à une distance de 29 pieds 3 pouces de l'encoignure des rues St. Thomas et Harmony et mesure 23 pieds 1 pouce et 2 lignes de face sur la rue Harmony, 31 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 67 pieds 4 pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St. Thomas et 70 pieds 8 pouces sur l'autre ligne de profondeur.

Les améliorations sont connues par les **Nos 417 et 419 RUE HARMONIE** et consistent en un double cottage en bois ardoisé, ayant 2 chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, cour pavée etc.

No 11. UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus dixièmement décrite et désigné par la lettre "C" sur un devis en date du 2 novembre 1898 fait par Geo De Armas, député-voyer de la ville ledit lot de terre est désigné par la lettre "C" et commence à une distance de 61 pieds 4 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues St Thomas et Harmonie, mesure 28 pieds 10 pouces 4 lignes de face sur la rue Harmonie 37 pieds 5 pouces 3 lignes de largeur dans le fond par 70 pieds 8 pouces sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue St Thomas et 73 pieds 9 pouces, 6 lignes sur l'autre ligne de profondeur

Les améliorations sont connues comme **NO 413, RUE HARMONIE**, et consistent en un cottage seul en bois ardoisé, ayant 4 chambres et cuisine, hangar, citerne, etc.

No 12. UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, St Thomas, (anciennement Fulton), Chippewa et Soraparu, désigné par la lettre "A" sur un devis fait par D. M. Broanan, député-voyer de ville, en date du 2 juillet 1890, et mesure conformément audit devis 30 pieds 3 pouces de face sur la rue Première, (commençant à un point 62 pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Première et St Thomas), s'étendant vers la rue Chippewa, comprenant la moitié d'une allée commune audit lot et au lot y touchant "B" sur ledit devis, par une profondeur de 76 pieds 4 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double. **Nos 609 et 611 RUE PREMIERE**, ayant sur chaque côté 3 chambres et cuisine. hangar et dépendances, grandes citernes.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, à un crédit de un ou de un et deux ans; la portion de crédit s'il y en a devra être représentée par le ou les billets de l'acquéreur, payables à un, ou un et deux ans, avec l'intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, lesdits billets devant être garantis de leur paiement par les liens et hypothèques de vendeur sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir la clause de non alienando la clause qu'en cas d'un procès pour recouvrer ledit billet ou billets, honoraires d'avocat se montant à 10 pour cent seront collectés avec la réclamation principale; la clause requérant l'acquéreur d'assurer la propriété et transférer et délivrer la police ou les polices d'assurances, de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication. 10 pour cent du prix d'achat

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Joseph D. Taylor, notaire, No 734 rue Commune.
10 nov—10 11 13 20 27—déc 4 11 12 13

Aucune ANÉMIE
ne Résiste à l'
HÉMOGLOBINE
de Vor DESCHIENS
Ne cause ni Constipation ni Maux d'estomac. — Ne noircit pas les Dents.
VIN ❖ ÉLIXIR ❖ SIROP ❖ DRAGÉES
et HÉMOGLOBINE GRANULÉE
Exiger la marque de fabrique ci-contre, la signature ADRIAN et Cie en rouge, et le nom exact de Vor DESCHIENS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.......$3,989,09
Pertes payées pour l'incendie de Boston.......$1,427,29

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, O. M. SORIA.
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
12nov—1an